

COMPTE-RENDU DE LA CONFÉRENCE TELEPHONEE DU 13 MAI 2020 PLAN DE REPRISE D'ACTIVITÉ

CAFOUILLAGE DE LA SEMAINE INTERMÉDIAIRE DU 11/05 AU 15/05 :

Pour le Directeur son message était clair, ce sont les chefs de services qui n'ont pas compris (sic !), ils sont focalisés sur leur métier, voient le retard s'accumuler et ont voulu remettre en route la machine. Et pour grand nombre de cas, ce sont les agents eux-mêmes qui auraient voulu rentrer (re-sic !). Chacune et chacun appréciera.

La CGT lui a fait part de témoignages de collègues qui sont revenus lundi car on le leur a dit ou qu'ils ne savaient pas quoi faire. Si les messages adressés tant aux chefs de service qu'aux agent.es avaient été aussi clairs, il n'y aurait pas cette situation où le nombre d'agent.es en présentiel est passé le 11 mai à 1 276 et le 12 mai à 1 298. C'est donc qu'il y a bien une volonté de la direction de faire revenir les collègues sans que les conditions soient partout respectées notamment du point de vue de la distanciation sanitaire.

La conséquence : mise en situation dangereuse pour beaucoup de collègues.

ATTESTATION DE DÉPLACEMENT PROFESSIONNEL EN TRANSPORT PUBLIC COLLECTIF EN ÎLE-DE-FRANCE :

La Direction a confirmé que la carte professionnelle suffira en IDF comme justificatif de déplacement selon un arrêté préfectoral signé mardi 12 mai.

Pour les agent.es ne disposant pas de carte professionnelle, l'attestation communiquée est préfectorale et s'impose à nous, aucune autre attestation ne serait valable

La CGT refuse que cette attestation soit un prétexte pour remettre en cause la journée banalisée et les horaires variables.

La direction a indiqué que si un agent veut changer d'horaires d'un jour à l'autre il peut demander une nouvelle attestation à son chef de service en précisant qu'en cette période les agent.es peuvent « accepter des petites contraintes, pour les mois à venir tout le monde doit faire des efforts ». N'en n'ont-ils.elles pas déjà fait assez ?

La CGT a protesté en rappelant que les agents ne sont pas des robots programmés, « vos unités » sont des hommes et des femmes. Les agents devraient-ils encore faire des plannings pour leurs heures d'arrivée et de départ ?

De plus, c'est méconnaître les aléas des transports en commun dans notre région.

Autre problème que nous avons soulevé : l'attestation comporte une date de fin de validité ? Qu'est-ce que c'est cette date de fin ? Qui décide ? La direction a répondu que chaque chef de service indique la date sans qu'une consigne n'ait été donnée.

OUVERTURE DES SERVICES PARISIENS AU PUBLIC :

Ouverture des SDE dès le 25 mai

La direction nie avoir décidé de cette ouverture. Elle aurait seulement demandé aux chefs de services d'examiner les hypothèses de travail pour une ouverture au public à compter du 25 mai. Ce sont donc encore les chefs de services qui n'ont rien compris. Une fois de plus la direction n'assume pas et se défousse.

La CGT a rappelé que l'ouverture des SDE au public n'était prévue ni dans le PRA de la DG ni dans le PRA de la DRFIP et qu'en tout état de cause, les conditions d'ouverture ne sont pas remplies. Le directeur a dit retenir nos observations.

LA LIGNE DIRECTRICE DE LA DIRECTION PARISIENNE POUR LE PRA

Pour le Directeur, la seule règle à retenir est que tous ceux qui peuvent venir au travail viennent et tout de suite. La problématique des transports parisiens n'a pas l'air d'en être une pour la direction. Les collègues prenant les transports en commun, bien que le risque de contamination soit très élevé, devront eux aussi revenir travailler. La progressivité de la reprise avec priorité 1, priorité 2 et priorité 3, est juste de façade. Si toutes les missions peuvent être effectuées dès le 18 mai, la direction n'hésitera pas à l'imposer aux agent.es. Pour la CGT, la direction ne se conforme pas à la progressivité du PRA mais va bien au-delà.

La seule règle qui doit être respectée, aux dires de la direction, est la distanciation spatiale avec la mise en place d'une rotation entre les agent.es en présentiel.

La CGT veillera à ce que cela soit respecté.

Les agents en télétravail sont maintenus en télétravail jusqu'à nouvel ordre, les agents « fragiles » restent en ASA sur avis du médecin de prévention, les agents vivant avec des personnes " à risque " restent également en ASA sur production auprès des RH d'un certificat médical du médecin traitant, les agents en garde enfant restent en ASA jusqu'au 1er juin au moins.

LA SÉCURITÉ SANITAIRE DANS LES SERVICES :

La direction estime que c'est au niveau du collectif de travail service par service que doit être organisée la distanciation sociale.

S'agissant des parties communes, la direction se contente d'un affichage sur les ascenseurs rappelant les recommandations et renvoie à chaque agent la responsabilité de bien respecter les gestes barrière.

Un CHSCT se tient le jeudi 14 mai à 14 h 30.

TRÉSORERIES SITUÉES ACTUELLEMENT RUE BÉNARD PARIS 14ÈME:

La Direction a annoncé :

la Trésorerie EPL va rejoindre le site Réaumur dans le 2ème arrondissement,

la Trésorerie CHS va rejoindre le site Rue des Meuniers dans le 12ème arrondissement

Les déménagements auront lieu au cours du 1^{er} trimestre 2021.

Pendant que les agents subissent cette crise sanitaire, prennent des risques en utilisant les transports en commun franciliens, se voient restreindre leur liberté de circulation,...la direction implacablement continue la destruction de nos services avec son nouveau réseau de proximité.

PONT NATUREL DU 22/05 :

La CGT a demandé au directeur de faire un geste envers ces agent.es qui ont permis le fonctionnement de la Nation en accordant une autorisation d'absence à l'ensemble des collègues parisiens pour le pont naturel du 22 mai (la journée ministre financerait le pont naturel du 13/07).

Sa réponse a été dans un premier temps NON se cachant derrière la DG.

La CGT lui a rappelé que le DG a indiqué qu'il laissait ce choix aux directeurs locaux.

Il a indiqué que si ce pont était accordé par tous les directeurs en Ile-de-France, Paris le ferait.

Il s'est engagé à l'évoquer auprès du délégué mais en indiquant qu'il n'avait pas de sentiment sur ce point.

Tous les points à l'ordre du jour n'ayant pu être abordés lors de cette audioconférence, les débats se poursuivront vendredi 15 mai à partir de 9 h 30. Sera notamment discuté l'accueil physique dans les SIP pour la campagne IR.

Nous demanderons au directeur la réponse sur le pont naturel du 22 mai.